



# EURO BLA-BLA

## REGLEMENT INTERIEUR DE L'ASSOCIATION

### Accueil :

Nos rencontres ont lieu dans les commerces situés sur le territoire de la Communauté de Communes « Loire et Sillon ». Elles commencent à 20h15 et auront une durée approximative de 1h30.

### Fonctionnement :

Les rencontres seront organisées selon un planning établi au préalable, au rythme d'une toutes les deux semaines, le mardi soir.

Cela courant sur une période allant de Septembre à Juin de l'année suivante.

**La ou les consommations seront à la charge de chacun des adhérents participant à une rencontre dans un commerce.**

### Adhésion et inscription :

Les futurs adhérents devront remplir une fiche de renseignements d'ordre administratif et accepter le présent règlement intérieur, en échange de quoi leur sera remise une carte d'adhérent pour l'année.

Les adhérents devront confirmer leur participation aux rencontres via l'adresse internet de l'association [eurolabla@gmail.com](mailto:eurolabla@gmail.com), d'une rencontre sur l'autre ou au plus tard une semaine avant la suivante, afin de connaître le nombre de participants et d'organiser au mieux les groupes de discussion.

De même qu'ils devront prévenir de leur absence en cas d'imprévu. Une rencontre peut être annulée si un minimum de trois participants n'est pas atteint.

### Tarifs:

**Euro Bla-Bla** est une association qui s'adresse aussi aux familles, c'est pourquoi deux tarifs d'adhésion votés à chaque Assemblée Générale seront proposés : une cotisation individuelle et une cotisation familiale.

**Visitez-nous sur [www.eurolabla.com](http://www.eurolabla.com)**